

**MARQUE : HONDA**

**REFERENCE : 1687 R**

**TYPE : FRV**

**MR : 1500 kg**

**ANNEE : origine**

**MS : 80 kg CLASSE : A50X**

### NOTICE DE MONTAGE :

#### - Kit de montage ( voir schéma de montage ) :

Un attelage composé d ' une partie principale, d ' un sac comprenant : notice de montage ; sachet de visserie détaillée ci-dessous ; quille référence **A243R** ; cache boule et faisceau électrique 7 broches.

#### Visserie de montage : ( voir schéma de montage ) :

En A : 6 vis H, M 10 x 30 , 8.8 + 6 rondelles plates M 10 x 30 + 6 rondelles frein M 10.

En B : **2 VIS D'ORIGINE DU RENFORT.**

En C : 2 vis H, M 12 x 70 , 8.8 + 2 écrous H, M 12 nylstop + 4 rondelles plates M 12x30

#### Démontage pare chocs

Sous le véhicule, retirer les 2 clous plastique.

Ensuite dans les ailes retirer les 2x2vis cruciforme.

Ouvrir le coffre sur le devant du pare choc retirer les 2 vis BTR.

Déclipser le pare choc côté aile vers l'extérieur puis tirer vers l'arrière.

Démonter le renfort pare chocs 4 vis tête 12mm qui ne sera pas remonté. ( Garder la visserie )

#### Montage de l ' attelage :

Repérer les points de fixation sur le longeron.

Présenter la traverse en insérant la visserie correspondante en A et B,

Monter le support faisceau et le faisceau électrique et la quille.

Vérifier le niveau et le positionnement et serrer l'ensemble de la boulonnerie aux couples de serrages préconisés.

Avant le remontage du pare choc, une découpe sera nécessaire seulement sur le retour .

#### IMPORTANT :

**La capacité de traction de l'attelage est égale au poids maximum autorisé par le constructeur du véhicule. Vérifier le couple de serrage de la boulonnerie après 100 km de traction.**

**SCHEMA DE MONTAGE**  
**HONDA FRV**  
**REF : 1687R**

Poids:  
20 kg

Couples de serrage préconisés

Ømm	8	10	12	16
m.daN	2.3	4.5	7.5	19

**REMARQUE:** Le trou oblong supérieur du support faisceau sert à la fixation sur l'attelage et celui inférieur à accrocher le câble de sécurité

Date création: 17.07.2000  
 VISA: BOUFARNANA.L

